

FINANCES

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Il est proposé au comité d'adopter les budgets primitifs 2020 (budget principal et budget annexe du gîte des Dunes de Flandre) conformément aux documents joints.

Le Comité Syndical,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Décide d'adopter les budgets primitifs 2020 (budget principal et budget annexe du gîte des Dunes de Flandre) tels qu'ils lui ont été présentés,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

Contre : 0

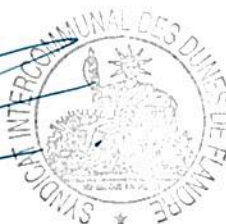
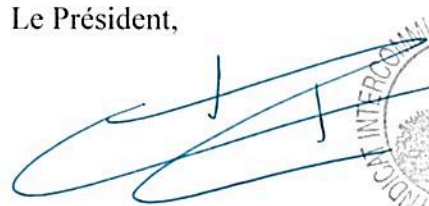
Pour : 8

Abstentions : 0

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **12 DEC. 2019**

Fait à Dunkerque, le 5 décembre 2019
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Frédéric VANHILLE

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 28 novembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 5 décembre 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice VERGRIETE - Patrice BERTELOOT – Catherine
VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Paul CHRISTOPHE a donné pouvoir à Thierry WALLYN.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID –
Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE – Régis VANDAMME -
Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants :